



LETTRE OUVERTE à MADAME PAUL Directrice du Centre Hospitalier de Roubaix

Objet : Alerte sur l'aggravation sans précédent des conditions de travail en gériatrie.

Madame la Directrice,

Depuis votre déclaration du 1^{er} juillet dernier, la situation des équipes de gériatrie du Vert Pré, de la Résidence Fraternité et de la Résidence Isabeau de Roubaix s'est lourdement dégradée.

Vous aviez déclaré le 1^{er} Juillet que vous suspendiez votre plan de restructuration de la gériatrie mais, dans les faits, il n'en est rien !

Au contraire, vous avez mis à profit la période des congés pour accélérer ce plan.

Selon les informations recueillies directement auprès des équipes, vous avez même été au-delà des suppressions de personnel annoncées initialement.

Avec les Aides soignantes, c'est l'ensemble des équipes de soins qui voient leurs effectifs réduits, infirmières, cadres et médecins compris.

L'absentéisme explose, c'est le résultat de la politique du chiffre que vous mettez en œuvre. L'absentéisme est l'indicateur impartial des conséquences de votre gestion, c'est la preuve que la santé des personnel en est directement impactée. Physiquement et Psychologiquement le personnel est en souffrance.

Les agents ont perdu toute confiance dans l'institution. Ils se sentent totalement abandonnés.

Les conditions d'accueils des résidents se dégradent encore et les résidents et leurs familles sont forts mécontents de cette situation.

Les anciens travailleurs de Roubaix méritent mieux que des procédures dégradées !

Les familles payent assez cher pour exiger une prestation de qualité.

Personne n'est dupe, nous savons tous l'objectif que vous poursuivez. Vous mettez une telle pression sur les équipes et rendez leur travail si difficile, voire impossible, que le déplacement des résidents relevant de l'USLD dans une seule des trois structure va s'imposer par la force de la pénurie. Le prix humain de cette politique est exorbitant.

Les résidents, leurs familles, les personnels et la population ne méritent pas un tel traitement. C'est le droit à la santé tel que définie par l'OMS qui est remis en cause.

Recevez, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées.

Le 8 septembre 2011, l'intersyndicale du Centre Hospitalier de Roubaix.